

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 21 mai 2021

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents excusés : Philippe Vuillemin, Jean-Michel Alex

Maud Quinet est nommée secrétaire de séance.

Le maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 avril 2021

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 9 avril 2021. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (Pour : 13, contre : 0, abstention : 0).

2. Urbanisme

Déclarations préalables :

MAYETTE Frédéric	Construction d'une piscine	8 bis rue de la Côte
ATHANASE Pascal	Installation d'une pergola	3 impasse Tavernier
MOREL Jacky	Construction d'une piscine	3 rue des Combottes
BONY Mickaël	Construction d'un abri de jardin	11 rue de la Côte
PATTHEY Daniel	Installation d'une pergola	12 bis rue des Vergers
Commune Naisey-les-Granges	Construction d'un local à poubelles	1 place de la Poste
RACINE Emilien	Construction d'un abri de jardin	14 A rue du Stade
RACINE Dominique	Construction d'un abri de jardin	12 rue du Stade
EDF ENR (MARMOT Sylvain)	Installation générateur photovoltaïque en toiture	12 rue Tavernier

Permis de construire :

PERY Raymond	Extension d'une véranda et création d'un auvent	5 Grande rue
--------------	---	--------------

Permis d'aménager (PA) :

Commune Naisey-les-Granges	Modification du PA lotissement de la Corvée	impasse Combe Belin
----------------------------	---	---------------------

3. Elections des 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Le bureau de vote se tiendra en mairie dans la salle habituelle. Il sera aménagé, selon les instructions ministérielles, en deux parties distinctes afin de permettre le bon déroulement de chacune des élections et de respecter les gestes barrières.

Des instructions seront communiquées aux électeurs dans les prochaines informations communales.

4. Projet de la salle

La commission d'appels d'offres a sélectionné lors d'une audition le 20 avril 2021 le cabinet d'architecte « Archicréo » parmi les 17 dossiers de candidature.

Prochaine étape le 18 juin, rendu de l'esquisse par l'architecte.

5. Travaux rue des Combottes et Grande rue

Les travaux de captage des eaux pluviales sont terminés dans la rue des Combottes et la Grande rue.

6. Forêt

Le Conseil municipal valide, sur proposition de la commission forêt, les travaux à réaliser pour l'année 2021 dans les parcelles 13, 14, 15, 36 et 37.

7. Voirie et terrains communaux

• Rue des Vergers :

Le maire présente les documents d'alignement établis par le cabinet de géomètre Coquard, le conseil municipal valide ces derniers, mandate le Maire pour faire les démarches de régularisations et l'autorise à signer les documents afférents à ce dossier.

• Parcelle F 846 (Grande rue) :

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, le déclassement de la parcelle F 846 (58 m²) située sur le domaine public et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Le Conseil municipal accepte de vendre cette parcelle de terrain d'aisance à M. et Mme PESENTI Bertrand et Blandine pour un montant de 1 160 €. Les frais sont à la charge des acheteurs.

• Chemin communal n°3 « route des Prés Chalots »

Des travaux de réfection de voirie ont été effectués, nous rencontrons des problèmes de stabilité, c'est pourquoi nous avons dû interdire temporairement cette voie à la circulation. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette interdiction, dans l'attente d'une amélioration permettant son utilisation normale.

8. Salle Parisse

En raison de l'épidémie de Covid 19, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de rembourser les arrhes d'un montant de 75 € à M. et Mme SAPOLIN Bernard et Christelle.

9. Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

Lors de son conseil communautaire du 29 mars 2021, la communauté de communes des portes du Haut Doubs a, par délibération, pris la compétence « Autorité organisatrice de la mobilité » AOM. Les communes membres doivent se prononcer sur cette décision par un vote.

Après un rappel des différents points de la loi, ainsi que l'impact de la prise de compétence sur le fonctionnement des services actuels et futurs, le conseil municipal se prononce contre la décision de la CCPHD, (pour : 0, contre : 12, abstention : 1)

10. Questions diverses

➤ Dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes : la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit que les administrations doivent instituer ce dispositif et orienter les agents vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier ce dispositif au centre de gestion du Doubs.

Le coût de cette prestation est compris dans la cotisation obligatoire que la commune verse au centre de gestion.

➤ La commission fêtes et cérémonies propose d'organiser une randonnée pédestre le samedi 3 juillet au matin qui sera suivi d'un moment de convivialité. Cette manifestation a pour but de marquer le retour à une vie un peu plus normale et de renouer les contacts que nous avons, contre notre gré, dû suspendre depuis plus d'une année.

➤ **Ecole :**

Nous devrions accueillir 78 enfants à la prochaine rentrée, la prévision de fermeture d'une classe nous inquiète quant aux difficultés que vont rencontrer les professeurs dans leur travail quotidien. Il est décidé d'écrire à Monsieur le directeur de l'académie du Doubs, afin d'obtenir des précisions sur les règles qui régissent ces fermetures et demander les moyens nécessaires à un enseignement de qualité auquel nos enfants ont droit.

➤ **Circulation :**

Nous constatons une recrudescence du non-respect des règles de sécurité routière, notamment en matière de vitesse, stop et sens interdit. Compte tenu de ces incivilités récurrentes, il est envisagé de faire intervenir les services de gendarmerie sur le territoire de la commune.

➤ Date à retenir :

2 juillet 2021

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23 heures 45.

Le Maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Maud Quinet